

Adhérer au CEPPRAAL

Ouverte aux établissements et structures des secteurs sanitaire, médico-social et soins de ville de la région Auvergne Rhône-Alpes.

L'adhésion « standard » vous permet :

- D'accéder à l'espace privé de notre site internet et bénéficier d'outils et de ressources exclusifs.
- D'assister gratuitement à des webinaires et des formations.
- De bénéficier de tarifs préférentiels pour nos actions de formation inter-établissements, dans votre établissement, ou d'accompagnement.
- D'avoir la possibilité de participer gratuitement à nos campagnes d'évaluation régionales, interrégionales ou nationales.

L'adhésion « Plus » vous donnera, en complément des avantages de l'adhésion « standard », la possibilité de :

- Participer gratuitement aux webinaires qualité
- Bénéficier de notre veille documentaire et réglementaire
- Intégrer le nouveau groupe d'échange régional des responsables qualité du secteur sanitaire et assister à des webinaires dédiés

L'adhésion se fait en ligne sur notre site internet.

Nos partenaires



Bureau de l'association

Président : Pr Cyrille COLIN
Vice-Présidente : Dr Amandine GRAIN
Secrétaire : Dr Agnès CAILLETTE-BEAUDOIN
Trésorière : Dr Isabelle VAN PRAAGH-DOREAU

L'équipe

Perrine VAN STRAATEN

Co-directrice

Jean-Michel ORIOL

Médecin co-directeur

Anaïs GAUTHERON

Chargée de mission qualité sécurité

Sandra GENEVOIS

Chargée de mission qualité sécurité

Vanessa VITTE

Chargée de mission qualité sécurité

Margot PANASEWICZ

Chargée de gestion administrative

Valeria CORTES

Chargée de communication

Marie-Claude RIBES

Chargée de gestion comptable

Contactez le CEPPRAAL

✉ contact@ceppraal-sante.fr

☎ 04 72 11 54 60

📧 @ceppraal

www.ceppraal-sante.fr



Structure Régionale d'Appui à la qualité des soins et à la sécurité des patients en Auvergne Rhône-Alpes aux côtés des professionnels et acteurs des secteurs sanitaire, médico-social et soins de ville **depuis 2005**



FORMATION



ACCOMPAGNEMENT



EVALUATION

Le CEPBRAAL (association loi 1901) **accompagne les professionnels des secteurs sanitaire, médico-social et soins de ville**, quels que soient leur lieu et leur mode d'exercice, dans leur **démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité en santé**

Notre vision

Participer aux cotés des structures, des usagers et des institutions à l'amélioration de la qualité et la sécurité des parcours en santé

Nos missions

- **Apporter un soutien et une expertise** dans la mise en œuvre des programmes de gestion des risques associés aux soins
- **Accompagner les professionnels** dans la promotion de la déclaration, la gestion et l'analyse des EIAS
- **Sensibiliser et former les professionnels de tous les secteurs**, quel que soit leur lieu et mode d'exercice dans le domaine de la qualité et la sécurité en santé
- **Proposer un accompagnement sur mesure** pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels quel que soit leur lieu et mode d'exercice
- Mettre à la disposition des professionnels et **favoriser le partage des ressources et outils méthodologiques**
- **Proposer des campagnes d'évaluation** régionales, inter-régionales ou nationales

Nos valeurs

- **Rigueur et expertise** : nous nous assurons d'apporter les dernières connaissances disponibles
- **Ecoute et adaptabilité** : notre équipe s'adapte aux besoins exprimés par chacun pour fournir un appui qui s'ancre dans la réalité de terrain
- **Bienveillance** : nous ne jugeons pas, nous cherchons à comprendre et accompagner les efforts de chacun vers une meilleure qualité des soins
- **Complémentarité** : nous accompagnons vos équipes en collaboration avec les structures de pilotage et/ou de coordination de votre structure
- **Impartialité** : notre équipe applique des règles de déontologie et de confidentialité et s'engage à ne pas divulguer tout ou partie des informations qu'elle reçoit

Le CEPBRAAL vous accompagne

Le CEPBRAAL est certifié Qualiopi pour son activité de formation.

Catégorie d'actions : actions de formation.



La gestion des EIGS

L'équipe, formée aux méthodes d'analyse approfondie des causes et aux facteurs humains, peut vous fournir **un appui ou vous conseiller à toutes les étapes du traitement de l'EIGS** (Décret n° 2016-1606 du 25 novembre 2016).

Pour solliciter notre appui aux EIGS, contactez nous ➤ eigs.aura@ceppraal-sante.fr

Les actions inter-établissements

Le programme d'actions est établi pour **une année**, il est structuré autour de **4 thématiques** :

- **Sécurisation des parcours**
- **Travail en équipe**
- **Engagement des usagers**
- **Démarche d'amélioration continue de la qualité**

Et déployé en **4 modalités** :

➤ CAP QUALITE

1 heure en visioconférence pour décrire et identifier les éléments essentiels d'une thématique de notre programme

➤ FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS

Pour acquérir des connaissances, des techniques de travail et des compétences pratiques en visioconférence ou en présentiel

➤ RENDEZ-V'OUTIL

45 minutes en visioconférence pour présenter un outil d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

➤ WEBINAIRES QUALITE

1 h 30 en visioconférence pour approfondir ses connaissances

Les actions intra-établissements

Après d'une **analyse des besoins, du contexte** et des ressources, et en cherchant à répondre à vos attentes spécifiques, les actions peuvent être ajustées. Quelle que soit la maturité de votre démarche qualité, l'équipe du CEPBRAAL élabore avec vous **un accompagnement sur mesure**, adapté à votre établissement/structure, pour vous aider à atteindre vos objectifs.